



Liste des projets du plan d'action

Projet « A'SIMA Tunis : Planification stratégique et gouvernance
multiniveau pour une ville métropolitaine résiliente »

12 septembre 2022



Partenaires associés:

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de MedCités, la Commune de Tunis et l'AMB et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Septembre 2023

Table des matières

1.	Introduction :	5
2.	Rappel des principaux résultats des phases précédentes :	6
3.	Description des projets par Chantier stratégique	7
3.1.	Chantier Attractivité, rayonnement, innovation économique métropolitaine	7
3.1.1.	Tunis Innovation Hub	7
3.1.2.	Développer un Branding métropolitain fort pour Tunis	9
3.1.3.	Valoriser un cachet paysager et architectural pour Tunis et ses quartiers	10
3.1.4.	Diffuser une dynamique entrepreneuriale d'économie circulaire	11
3.1.5.	Pour une nouvelle génération de marchés central et communal à Tunis	12
3.1.6.	Tunis ville des loisirs culturels et du divertissement durable	13
3.2.	Chantier Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective	16
3.2.1.	Projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine immobilier du 19ème siècle de la ville de Tunis.	16
3.2.2.	Création des circuits thématiques de la ville de Tunis	16
3.2.3.	Revivification de la médina de Tunis	17
3.2.4.	Aménagement de la trame douce de Tunis	18
3.2.5.	Amélioration du fonctionnement de la cité administrative Kasbah – 9 avril	19
3.2.6.	Requalification urbaine de la Petite Sicile	19
3.2.7.	Appui à la rénovation des immeubles menaçant ruine	20
3.2.8.	Déviations de la circulation traversante Nord-Sud	21
3.2.9.	Aménagement d'une corniche (promenade piétonne) le long de la voie lacustre reliant l'avenue Habib Bourguiba à La Goulette	21
3.2.10.	Aménagement de la place Barcelone et de ses environs	22
3.3.	Chantier Résilience et éco-responsabilité territoriale	23
3.3.1.	Intégration pratique de l'AEU dans les Projets Urbains : Planification environnementale, énergétique et climatique (Transformation environnementale des Projets urbains - Mettre l'AEU en pratique)	23
3.3.2.	Mise en œuvre d'un Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis métropolitaine : Action Globale pour une Ville Durable	24
3.3.3.	Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur	26
3.3.4.	Entretien des réseaux et ouvrages hydrauliques pour réduire les risques d'inondation	26
3.3.5.	Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis pour la Préservation et le Développement Durable des Espaces Naturels	28
3.3.6.	Mise en Place d'un Système d'Intervention Inter-Institutionnel de Prévention des Risques naturels	29
3.3.7.	Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis.	30
3.4.	Chantier Mobilité urbaine intégrée et durable	32
3.4.1.	Boucle de transport intermodal	32
3.4.2.	TCSP de la Rabta	32
3.4.3.	Transport lacustre	33
3.4.4.	Plateformes multimodales périphériques	33
3.4.5.	Réseau de plateformes logistiques	34
3.4.6.	Boucle de transport périphérique	34

3.5.	Chantier intégration et inclusion socioéconomique et articulation, vitalisation et animation territoriale	35
3.5.1.	Centres Intergénérationnels pour la culture et le sport dans les quartiers périphériques de la capitale	35
3.5.2.	Programme Dar el Hay, Citoyenneté et vivre ensemble	36
3.5.3.	Guide pour une meilleure mobilité et marchabilité dans les quartiers périphériques	36
3.5.4.	Plan de sécurité pour les quartiers périphériques à caractère social	37
3.5.5.	Projet de création de 5 pôles de développement des compétences locales	37
3.5.6.	Réseau de jardins communautaires	38
3.5.7.	Centres d'intégration, d'éducation et de formation des personnes avec des besoins spécifiques	39
3.5.8.	Diagnostic participatif pour définir les besoins en services et équipements des quartiers périphériques..	40
3.5.9.	Parc d'accessibilité universelle : Un parc de loisirs pour les personnes avec des besoins spécifiques	41
3.5.10.	Programme des 30 espaces publics inclusifs	42
3.5.11.	Centre d'accueil et de réinsertion pour la population vulnérable sans abri	42
3.5.12.	Les marchés communaux, espaces de centralité dans les quartiers périphériques	43
3.6.	Chantier Efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale	44
3.6.1.	Suivi et la mise en œuvre de la stratégie de la ville de Tunis	44

1. INTRODUCTION :

L'élaboration de la Stratégie de Développement de la Ville de Tunis (SDVT) s'inscrit dans le cadre du projet « ASIMA Tunis : Planification stratégique et gouvernance améliorée pour une métropole résiliente » du programme « Autorités locales : partenariats pour des villes durables » de la Commission européenne.

La SDVT, pilotée par la commune de Tunis en partenariat avec MedCités et l'Aire métropolitaine de Barcelone, vise à renforcer la gouvernance multinationale dans la ville de Tunis en articulant les acteurs métropolitains autour de la définition de son plan stratégique pour faire face aux défis métropolitains du développement durable, en les reliant à l'Agenda 2030. La SDVT est un outil de planification du développement économique, social, environnemental et spatial de la ville par la définition d'une vision, par l'identification des axes stratégiques de développement et par l'élaboration d'un plan d'action global échelonné sur le court, moyen et long terme pour une croissance durable et équitable. Elle est élaborée et conduite à travers la participation représentative de tous et toutes en vue de développer durablement le territoire et d'améliorer le niveau de vie de l'ensemble des citoyens. Par son caractère volontariste et consensuel, la SDVT ne vise pas à remplacer les instruments de planification réglementés, mais tend à les compléter et à leur apporter davantage de cohérence lors de leur conception et leur déploiement.

L'élaboration de la SDVT suit les prescriptions méthodologiques pour l'élaboration de stratégies de développement des villes en Tunisie mise au point par MedCités et utilisée dans le cadre des projets USUDS et Madinatouna. Elle se déroule en 4 étapes :

1. le diagnostic,
2. le cadre stratégique,
3. le plan d'action (objet de ce rapport),
4. la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Partant des résultats du diagnostic et du cadre stratégique, et prenant appui sur les projets lancés par les acteurs, le plan d'action objet de ce rapport est le fruit d'un processus de concertation qui a réuni l'ensemble des acteurs du développement autour de 5 chantiers stratégiques identifiés lors de la phase précédente.

Le présent document est une ébauche du plan d'action consolidé à la suite des ateliers et destinée à être discutée avec la commission de suivi communale en prévision d'une version définitive qui sera soumise au comité de pilotage. Il présente les fiches de projet structurées par chantier stratégique :

- Chantier 1 : Attractivité, rayonnement, innovation économique métropolitaine
- Chantier 2 : Requalification, articulation et valorisation de l'axe central colonne vertébrale urbaine de la capitale et lieu d'appropriation symbolique collective
- Chantier 3 : intégration et inclusion socioéconomique et articulation, vitalisation et animation territoriale
- Chantier 4 : Résilience et éco-responsabilité territoriale
- Chantier 5 : Efficacité, transparence et redevabilité de la gouvernance territoriale.
- Chantier 6 : Mobilité urbaine intégrée et durable

2. RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DES PHASES PRECEDENTES :

Le diagnostic a abouti suite aux travaux des experts sectoriels, aux ateliers participatifs et aux entretiens avec les personnes-ressources, à l'identification de 7 faits transversaux qui affectent de manière profonde le développement économique, spatial et social, ainsi que la durabilité de la ville et qui ont la plus grande influence sur le développement futur de la ville de Tunis :

1. Tunis est le noyau central d'un ensemble métropolitain désarticulé et étalé, premier pôle économique national à faible leadership international.
2. L'axe central historique (ancienne zone portuaire, ville coloniale, médina) est un espace à fort potentiel économique, culturel et environnemental en proie à la dégradation et à la répulsion démographique et économique.
3. Tunis est marquée par une forte ségrégation socio-spatiale alimentée par les flux de migration hétérogènes et par la défaillance des politiques publiques en direction des catégories sociales vulnérables et des quartiers en difficulté.
4. Une mobilité urbaine et une logistique défaillante, facteurs de dégradation du centre, d'étalement urbain inconsidéré, d'atteintes à l'environnement et de déficit de compétitivité.
5. Tunis est une ville vulnérable et faiblement résiliente face aux risques climatiques, économiques, environnementaux et sociaux.
6. Dans un contexte de transition politique et administrative, la gouvernance territoriale est en gestation et cherche à renforcer son rôle de mobilisation des habitants, des institutions et des acteurs économiques autour de projets urbains, de projets de territoire et de l'intérêt public.
7. Tunis est caractérisée par une dégradation progressive et continue de la qualité de vie avec un impact sur l'attractivité économique, sur la cohésion sociale et sur la santé.

Partant du diagnostic stratégique, des séances de brainstorming impliquant les experts sectoriels, les membres du comité communal de suivi et les principaux acteurs du développement ont permis de dégager un cadre stratégique pour le développement de la ville de Tunis qui se décline en une vision se ramifiant en lignes stratégiques, en objectifs stratégiques et en finalités.

la vision suivante a ainsi été adoptée pour le développement de la ville de Tunis :

Tunis capitale inclusive garantissant le droit à une ville durable, moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient, qui innove et rayonne économiquement et culturellement à l'international, avec un axe central attractif et accueillant et des quartiers avec une mixité sociale et fonctionnelle, porté par une gouvernance locale capable de mobiliser les acteurs et d'assurer l'adhésion citoyenne autour d'objectifs partagés.

Elle se décline en 4 lignes stratégiques :

- LS1 : promouvoir l'innovation et le rayonnement économique et culturel au national et à l'international.
- LS2 renforcer le rôle de Tunis en tant que moteur d'un ensemble métropolitain organisé et résilient.
- LS3 améliorer l'attractivité de l'axe central et la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.
- LS4 Adopter une gouvernance capable de mobiliser les acteurs et d'assurer l'adhésion citoyenne autour d'objectifs partagés.

Pour respecter ces lignes stratégiques et pour atteindre les objectifs qui les sous-tendent, les acteurs de la ville ont identifiés 6 chantiers stratégiques qui combinent des projets à court, moyen et long terme et qui sont présentés ici.

3. DESCRIPTION DES PROJETS PAR CHANTIER STRATEGIQUE

3.1. CHANTIER ATTRACTIVITE, RAYONNEMENT, INNOVATION ECONOMIQUE METROPOLITAINE

3.1.1. Tunis Innovation Hub

Description

Il s'agit de rapprocher la ville du monde de la recherche et de la création en l'amenant à communiquer de manière plus structurée et plus volontariste sur les enjeux de son territoire local et métropolitain, avec l'objectif de diffuser une information autre qu'administrative, d'intéresser l'écosystème de l'innovation et de susciter des vocations pour des projets de recherche et de création de valeur économique, artistique, technologique, écologique, sociologique, etc..

Pour la ville, cette démarche renforcera son ouverture sur son écosystème d'acteurs, et lui permettra d'alimenter durablement ses réflexions stratégiques et ses projets de développement par un corpus de propositions innovantes et structurées.

Pour les innovateurs, cela leur permettra d'ancrer leurs recherches et leurs projets dans un contexte de défis concrets et territorialisés avec un bon accès à l'information et de meilleures opportunités d'implémentation de leurs projets ou recherches en aval, sans parler de la visibilité que le trophée leur apporterait.

Le Hub de l'innovation est à la fois :

- un lieu partagé qui accueille les porteurs de projets pour la ville
- une convention-cadre entre les différentes institutions pour constituer un comité d'orientation stratégique à l'innovation
- Un levier d'animation de la communauté innovante : les Trophées de l'innovation territoriale de la ville de Tunis

Le projet permettra de :

- Dynamiser l'écosystème de l'innovation territoriale à Tunis et amorcer son intégration avec l'appareil communal
- Incuber des projets innovants pour la ville de Tunis en fournissant l'accueil, l'accompagnement et l'information territoriale pertinente.
- Favoriser l'interaction effective entre les institutions publiques et l'écosystème de recherche et d'entrepreneuriat afin de diffuser l'esprit d'innovation au cœur des programmes de planification territoriale et de nourrir les innovateurs et porteurs de projet par les enjeux directs auxquels la ville de Tunis fait face.

Le Coworking space communal :

Un espace de travail collaboratif ouvert aux porteurs d'idées, de projets, aux chercheurs et innovateurs qui se spécialisent pour le territoire de la ville de Tunis et qui développent des thématiques et des solutions de nature à aider la ville à relever ses défis économiques, sociaux, environnementaux, et dans tous types de domaines.

Ce lieu est ainsi voué à devenir un espace de réflexion itérative, d'expérimentation et de construction collaborative de solutions innovantes nourrissant ainsi le développement de la ville de Tunis en tant qu'espace citoyen ouvert sur son environnement métropolitain, urbain, péri-urbain et rural.

Le milieu rural fait administrativement partie des préoccupations de la municipalité au même titre que la ville. Il peut lui aussi être porteur d'innovations de toutes sortes. Par exemple, il est possible d'imaginer une antenne rurale du coworking space de Tunis, en délimitant un espace d'intervention et d'expérimentation avec l'accord d'exploitants locaux, afin d'y lancer toutes sortes de microprojets destinés à moderniser les pratiques culturelles et d'élevage.

La ville est appelée à doter également cet espace d'un corpus d'information disponible permettant de mieux prendre connaissance de ses propres projets et de ses orientations stratégiques, de ses enjeux justement, afin d'informer le public qualifié et l'engager et le motiver dans ce sens.

Le Comité d'orientation de « Tunis Innovation Hub » :

Poser les fondations d'un pôle de l'innovation territoriale à travers la consolidation d'un groupe de travail permanent, animé par la ville et composé des institutions techniques, sectorielles et associatives impliquées dans la planification du territoire. Ce comité est alors un espace de partage d'information, de concertation, de présentation d'initiatives et d'idées créatives et d'orientation vers l'adoption des concepts, outils et pratiques innovants en termes de planification territoriale, à l'échelle de Tunis.

Le comité se constitue également comme interlocuteur de choix et comme levier d'attractivité pour les projets structurants nouveaux et innovants puisqu'il est à la fois expert techniquement, connecté aux instances de décision et focalisé sur le territoire de la ville de Tunis et de sa métropole.

Les Trophées de l'innovation de la ville de Tunis :

Cet outil d'animation de communauté créative peut s'avérer un formidable levier de visibilité et d'attractivité pour la ville, dans le sens où il est générateur d'intérêt pour les défis portés par Tunis et motive la recherche et la création de solutions directement orientées vers ces défis. La ville, entourée de ses partenaires institutionnels, et renforcée par des partenariats universitaires, peut se transformer ainsi en un territoire d'études, d'innovation et d'attraction pour des jeunes talents, mais aussi pour les plus grandes entreprises se voyant capables d'amener des solutions et de les expérimenter concrètement à Tunis.

Ces Trophées peuvent se tenir tous les ans ou tous les 2 ans, via un appel à participants, sur la base de la communication d'une thématique proposée ou priorisée à chaque session par exemple. L'appel est ouvert aux acteurs de la recherche universitaire, de la recherche appliquée, aux entrepreneurs, aux pôles de compétitivité, aux entreprises, etc..

L'annonce des résultats fait la part belle à la communication et à la concertation ouverte autour des propositions reçues et leurs modalités d'implémentation pour Tunis, en capitalisant sur l'ensemble des outils du « Tunis Innovation Hub ».

Il est possible dans ce sens d'intégrer une dimension de coopération décentralisée en invitant à chaque session une ville méditerranéenne avec une université ressortissante qui participerait donc cette année-là à la réflexion sur Tunis et son territoire.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.1.2. Développer un Branding métropolitain fort pour Tunis

Description

Mettre en place une démarche de Marketing territorial audacieuse pour la métropole capitale :

Branding : créer une marque forte, lisible, légitime et ancrée dans l'identité du territoire et porteuse de ses ambitions pour le futur

Animation des acteurs : Développer des outils de Marketing territorial qui fédèrent les acteurs du système métropolitain et les motivent à valoriser la marque territoriale

Visibilité sur la toile : Révolutionner la visibilité Web de Tunis à travers une nouvelle génération de plateforme en ligne bien gérée et actualisée, offrant des services, de l'information et permettant l'interaction avec les sites d'intérêt physiques dans la ville à travers des QR codes installés, consultables et renvoyant à la plateforme Web.

Labels territoriaux : Lancer une démarche de conception de labels métropolitains dans diverses thématiques, accordés à des sites, à des partenaires, ou à des acteurs du territoire sur la base d'une charte dédiée prouvant un impact sociétal et territorial positif et durable.

Valorisation des spécificités de Tunis en vue de susciter un foisonnement de projets ancrés dans l'ADN du territoire :

- spécificités agricoles anciennes : certains quartiers portent encore des noms rappelant une culture agricole spécifique comme El Kabbaria, ou ont été connus jadis par des produits en particulier, comme la Gnawya à la Marsa ou les artichauts à Jedeida, la Rose de l'Ariana, etc.
- Spécificités paysagères comme les sebkhas, les écosystèmes des oiseaux migrants, les sites classés Ramsar..
- Les anciennes carrières pouvant devenir visitables dans le cadre de circuits de patrimoine industriel du XXe siècle
- Spécificités de l'histoire architecturale de Tunis à travers l'inventaire et la valorisation des bâtiments classés donnant lieu au traçage de circuits

documentés sur l'architecture antique, l'architecture des palais en médina, l'architecture art déco, l'architecture religieuse, l'architecture andalouse.

Dynamiques collectives : Fédérer autour de la ville des institutions scientifiques, techniques et institutionnelles dans le cadre de projets de valorisation. Par exemple, la valorisation de l'histoire architecturale de Tunis pourrait être un contexte idéal pour lancer un travail universitaire conjoint diplômant entre l'ENAU, la Faculté d'histoire et l'ISTEUB chapeauté par l'Institut National du Patrimoine. La production s'apparenterait au storytelling et ferait l'objet d'une diffusion sur Internet. Cette initiative encouragerait les décideurs à faciliter la réhabilitation de ce bâti à travers des financements et des appuis techniques. Cela pourrait commencer par les bâtiments de l'axe central pour s'étendre progressivement à d'autres quartiers de la ville.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.1.3. Valoriser un cachet paysager et architectural pour Tunis et ses quartiers

Description

Amorcer un travail participatif pour installer progressivement des éléments d'architecture et de paysage propres à la ville de Tunis, qui la caractérisent par rapport aux autres villes et qui peuvent devenir à terme iconiques et participer ainsi à son esthétique urbaine, et à son rayonnement symbolique.

En plus du travail technique qui peut être mené conjointement par les architectes, les urbanistes, les historiens du fait urbain, les paysagistes, et autres sociologues, etc., il s'agit de mener un travail de participation citoyenne de façon à intéresser les habitants de Tunis au projet et les amener à s'en approprier les objectifs et, surtout, les outils.

Le projet doit pouvoir générer des propositions concrètes d'éléments d'architecture et de paysage que tous les citoyens peuvent s'approprier et adapter selon leurs moyens financiers ou leur quartier de résidence, tout en participant à consolider ainsi une identité architecturale pour la ville (cf. Etude sur les spécificités architecturales du Nord Est Tunisien – MEHAT – URAM – 2009.)

Le projet vise à harmoniser les typologies de paysage bâti s'agissant des bâtiments résidentiels, mais aussi des bâtiments collectifs privés et publics, selon des modalités qui prennent en compte d'une part l'héritage de la ville en termes de typologies architecturales et d'ornements de façades et d'autre part les pratiques contemporaines de production du bâti en termes de savoir-faire, d'esthétique, mais aussi de contraintes spatiales et budgétaires.

Il s'agit également de renforcer et d'harmoniser la *végétalisation* de la ville :

- en installant une norme qui Végétalise toute voie de largeur supérieure ou égale à 12 mètres

- et en Choissant des espèces d'arbres spécifiques pour chaque quartier parmi les arbres habilités à être plantés en alignement urbain. Cela participera au renforcement de l'identité des quartiers au même titre que les noms des rues.

A la fin du projet, Tunis verra sa lisibilité et son esthétique urbaine améliorées, son image renforcée, et sa dynamique citoyenne dynamisée.

Par ailleurs, et dans le cadre du rayonnement de la ville au sein de son espace métropolitain, le projet pourra appuyer les intervenants métropolitains pour maintenir comme espace boisé toutes les crêtes environnantes, notamment au nord sur Jebel Ammar et Jebel Nahli, ceci dans l'optique de valoriser durablement les paysages emblématiques de Tunis, la ville capitale.

La démarche de ce projet se veut résolument ancrée dans l'esprit de citoyenneté et du renforcement effectif et durable des compétences citoyennes des riverains de Tunis et de leur appropriation aussi bien symbolique que pratique de leur ville. Ainsi, l'exercice de la concertation est ici le nerf de la guerre pour mener le projet à bon port.

La concertation peut être menée au niveau des arrondissements municipaux, échelle pertinente pour engager une démarche institutionnellement et techniquement structurée d'une part et suffisamment proche du citoyen d'autre part pour pouvoir l'engager concrètement dans le projet. C'est d'ailleurs la démarche d'inclusion du citoyen et la pertinence des modalités mises en œuvre pour favoriser son adhésion et son appropriation effective de la mise en charte du paysage bâti de la ville qui est le « nerf de la guerre » pour ce projet. Ceci l'est encore plus dans les quartiers défavorisés où les stratégies citoyennes pour acquérir ou construire son logement obéissent avant tout, voire exclusivement, aux impératifs du budget du ménage. Il est alors important de déployer des mécanismes d'encouragement et d'incitation efficaces, en plus des dispositifs de sensibilisation et de participation.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.1.4. Diffuser une dynamique entrepreneuriale d'économie circulaire

Description

Plus qu'une décision institutionnelle, le développement de l'entrepreneuriat en économie circulaire est un processus itératif qui ne peut prendre racine qu'en le nourrissant progressivement et en fédérant les forces vives intéressées et créatives dans le cadre de projets concrets et encadrés efficacement.

Dans ce sens, la ville de Tunis a pu mettre en place des expériences pilotes plus ou moins abouties, mais qui constituent un premier jalon sur le chemin de la diffusion des pratiques entrepreneuriales d'une part et solidaires d'autre part.

La prochaine étape pour la ville consiste alors à consolider ces initiatives et réitérer l'appel à projets, notamment dans d'autres quartiers et arrondissements afin de diffuser progressivement la création de projets innovants en économie circulaire.

Les expériences pilotes menées jusque-là (Projet Innomed-Up, Projet d'éco-déchetterie, Asima Gestion des déchets) permettront de tirer des conclusions et des recommandations en termes de bonnes pratiques, de leviers d'action et de facilitation.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Moyen terme

3.1.5. Pour une nouvelle génération de marchés central et communal à Tunis

Description

Le commerce alimentaire et des produits frais a connu un bouleversement majeur en Tunisie depuis l'implantation massive des grandes enseignes et de leurs centrales d'achat puissantes. Dans ce contexte, le marché communal de proximité, mais également le marché central de Tunis ne cessent de perdre du terrain et sont progressivement délaissés par les citoyens pour faire leurs courses, soit par facilité d'accès aux grandes surfaces, ou pour se tourner vers les étalages anarchiques dans l'espace public souvent moins chers, ou encore pour chercher des marchandises sophistiquées ou d'exception dans des enseignes spécialisées disséminées en ville.

Dans ce contexte, la commune de Tunis – et toutes les autres communes à vrai dire - est appelée à repenser le positionnement de ses marchés communaux et à réinventer leur rôle auprès du citoyen et leur spécialisation dans le nouveau paysage de commerce alimentaire, dont ils n'ont plus le monopole.

Il est nécessaire alors de redistribuer les « rôles » entre Marché Central d'un côté et réseau des marchés municipaux de proximité de l'autre, permettant à l'un comme à l'autre de remplir correctement des fonctions perçues comme utiles auprès des citoyens, au regard de la diversité de leurs attentes.

En effet, pour les marchés de proximité, les attentes de fraîcheur et de prix bas sont prioritairement revendiquées par les citoyens.

Pour le Marché Central, le modèle entremêle la recherche de produits exclusifs et de très haute qualité et diversité, l'envie de vivre une expérience agréable de ballade urbaine dans un haut lieu citadin et d'autres attentes inédites de consommation et de pratique de la ville à l'instar d'autres marchés majeurs dans d'autres villes méditerranéennes.

Dans les deux cas, la valorisation des produits locaux et de l'agriculture de proximité peut devenir un levier de différenciation de l'offre des marchés communaux et avoir ainsi une valeur nouvelle apportée au consommateur, grâce notamment à un étiquetage d'origine clair, rigoureux et fiable. De ce fait, les marchés communaux se transformeront aussi en débouché durable et structuré pour l'agriculteur petit et moyen, aboutissant à la consolidation de l'agriculture locale et nationale, renforçant

ainsi la chaîne domestique de production et de consommation, pour une résilience agricole et alimentaire renforcée.

Le Marché Central de Tunis a besoin de fait d'un changement de paradigme l'amenant à relever les défis de l'époque pour retrouver sa place en tant qu'équipement majeur, attractif et structurant pour la ville.

- Retrouver sa fonction de Marché de référence pour l'ensemble de la capitale en proposant des marchandises de haute qualité et de toute diversité dans une logique de circuit court et mettant en œuvre une logistique de pointe innovante.
- Retrouver une véritable centralité, au regard du bouleversement des dimensions urbaines du territoire métropolitain et participer à la jonction nouvelle entre ville historique et nouvelles berges du Lac, pour accompagner la transformation de la ville et opérer un lien entre la ville historique et la ville projetée.
- Se transformer en Flagship de la gastronomie de la ville, mais aussi de toutes les régions de la Tunisie, pour une expérience sensorielle unique.
- Devenir un haut lieu des métiers de bouche, une ruche urbaine, un lieu de visibilité pour les denrées, mais aussi pour les savoir-faire culinaires, un lieu visité, mais aussi un lieu d'expérimentation, aux carrefours de l'agriculture, de la culture et du tourisme.
- Valoriser l'agriculture de terroir et de patrimoine en se spécialisant pour les marchandises dont l'origine locale est étiquetée et certifiée, et participer ainsi à la promotion de l'agriculture périurbaine et aux circuits courts alimentaires en métropole.

Territoire

Arrondissement Bab Bhar

Echéance

Moyen terme

3.1.6. Tunis ville des loisirs culturels et du divertissement durable

Description

Le projet vise à positionner Tunis comme une ville attractive au développement d'une économie de la récréation, des loisirs culturels et écologiques et du divertissement participatif et durable.

Sur un premier niveau, la ville est amenée à améliorer la qualité de vie perçue par les riverains, les visiteurs et les touristes à travers la multiplication des spots de déambulation, de découverte culturelle et de lien avec la nature pour tous. Et pour aller plus loin, la ville développera au fur et à mesure sa boîte à outils d'accueil et d'attractivité pour les professionnels du divertissement et des événements de haute qualité culturelle et écologique pour s'implanter à Tunis et renforcer son offre de

divertissement et de loisirs, support de bien-être en ville pour les riverains et les touristes.

Ouvrir les sites naturels et culturels gérés par la commune au développement des loisirs participe à booster l'attractivité du tourisme vert et de proximité et la découverte de nouveaux quartiers de Tunis, tout à l'opposé des grands sites classiques drainant les grands flux du tourisme de masse.

Il s'agit d'identifier, viabiliser, cartographier et mettre en exploitation un ensemble de sites d'intérêt naturels et culturels partout dans la ville, de façon à créer des parcours de loisirs écologiques et culturels de proximité, transformant ainsi le rapport des riverains à l'espace public d'une part et structurant un réseau d'espaces publics animés et entretenus, vecteur de bien-vivre ensemble et d'attractivité récréative à Tunis.

Exemples de sites potentiels :

- **Le parc du Belvédère et sa ferme pédagogique**, un projet pilote mis en œuvre par l'Association des Amis du Belvédère et la municipalité de Tunis, et qui peut représenter un point de départ pour essayer des projets similaires un peu partout dans les parcs urbains de la ville
- **-Le parcours de Street Art à Djebel Jelloud**, pour capitaliser sur une dynamique citadine locale des jeunes amateurs du graffiti et qui a conquis une renommée internationale grâce à un festival annuel accueillant des artistes en herbe mais également des sommités mondiales du Graffiti.
- **La rue des Tanneurs au centre ville**, jadis haut lieu de la « flânerie-lecture », temple des bouquinistes de Tunis. Il est envisageable de valoriser ce site par une réhabilitation du bâti allant de la Rue de Rome à la rue Mongi Slim sur une longueur de 160 mètres. Le traitement au sol de la rue ferait l'objet d'une étude paysagère pour en faire une rue piétonne attractive, dédiée à la lecture. Des manifestations culturelles s'y dérouleraient avec des auteurs et un lectorat.

Le projet est à concevoir à l'échelle de la ville, et à exécuter à l'échelle des micro-quartiers à travers un ensemble de petits sites parsemés et de petits spots de projets, permettra d'entraîner la création de multitudes d'activités de loisirs créatifs et innovants portés par des entrepreneurs locaux.

Ces activités peuvent s'avérer être un tremplin de carrière pour des pousses d'entrepreneurs culturels et écologiques.

Enfin, la dynamique du projet peut participer à mobiliser l'ensemble de l'espace métropolitain pour amorcer des démarches semblables ou liées. Par exemple, il est prioritaire pour la capitale de sécuriser les forêts urbaines existantes et améliorer les conditions d'accueil : Boukornine, J. Ressas, Radès, Cap Gammarth, Sidi Dhrif, Lihoudia, Belvédère, Nahli. Eclairage public, rondes de sécurité, bancs publics, poubelles, buvettes, terrains de sport...

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.2. CHANTIER REQUALIFICATION, ARTICULATION ET VALORISATION DE L'AXE CENTRAL COLONNE VERTEBRALE URBAINE DE LA CAPITALE ET LIEU D'APPROPRIATION SYMBOLIQUE COLLECTIVE

3.2.1. Projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine immobilier du 19ème siècle de la ville de Tunis.

Description

La ville européenne, dite ville basse ou ville coloniale, abrite des immeubles art déco, art nouveau ou, plus récents, modernes témoins d'une production architecturale typique de la période coloniale et postcoloniale dont la valeur historique est indéniable.

Ce patrimoine fait aujourd'hui face à une dégradation poussée qui s'accélère d'année en année. Au-delà du risque de la perte de ce patrimoine, la dégradation de ces immeubles constitue également un risque pour les personnes qui y résident (ménages vulnérables pour la plupart) et pour les usagers de l'espace public qui les bordent (chutes de balcons et d'ornementations). La dégradation impacte également le paysage urbain du centre-ville et l'attractivité de l'hypercentre pour les fonctions commerciales et tertiaires supérieures.

Le projet de préservation et de mise en valeur vise à réhabiliter et mettre en valeur les immeubles dont la valeur historique ou architecturale est avérée, et d'engager les procédures de préservation sur le plan juridique (en conformité avec les dispositions du code du patrimoine), physique (intervention de consolidation et de préservation) et programmatique (fonctions adaptées au caractère patrimonial des immeubles).

Territoire

Arrondissement de Bab Bhar,

Echéance

Moyen terme

3.2.2. Création des circuits thématiques de la ville de Tunis

Description

Le cœur historique de la ville de Tunis (Médina et ville européenne) par son caractère, ses fonctions et sa morphologie est propice à la flânerie et à la découverte avec de nombreux points d'intérêt qui peuvent être regroupés par thème.

Le projet consiste à identifier de manière concertée des thèmes qui peuvent faire l'objet de circuits thématiques empruntant l'espace public et pouvant se pratiquer, selon le sujet, soit en quelques heures, soit en quelques jours.

Les thèmes des circuits ne sont pas figés à l'avance et peuvent être étoffés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Destinés en premier lieu aux habitants de Tunis, puis à ses visiteurs (nationaux et internationaux), les circuits ont une vocation pédagogique ludique (grâce à un matériel d'interprétation adéquat) et sociale d'amélioration de la qualité de vie (grâce à l'aménagement qualitatif de l'espace public).

Les circuits ne sont pas exclusifs et peuvent cohabiter sur le même espace public et s'intéresser aux mêmes points d'intérêt abordés sous des regards différents : par exemple, la mosquée Ezzitouna peut faire l'objet d'une escale dans le circuit thématique « Tolérance culturelle » ou le circuit thématique « l'eau à travers les âges et les usages » ou le circuit thématique « Tunis, ville du savoir ».

Le projet a 3 composantes :

- Une composante citoyenne par l'animation d'un processus participatif et partenarial pour l'identification des thèmes porteurs d'identité et d'appartenance.
- Une composante technique pour l'aménagement paysager de l'espace public et la mise en valeur des points d'intérêt.
- Une composante scientifique pour alimenter et mettre en place le matériel d'interprétation.

Territoire

Bab Bhar, Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir

Echéance

Court terme

3.2.3. Revivification de la médina de Tunis

Description

La médina de Tunis est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et elle est une des mieux préservées des villes arabes. Elle a bénéficié de nombreux programmes de réhabilitation et de mise en valeur et a attiré de nombreux investissements publics et privés pour la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine immobilier.

Malgré les efforts consentis, la médina de Tunis souffre ces dernières années d'une dégradation physique galopante, accompagnée d'un effondrement démographique ainsi que du vieillissement et de l'augmentation de la précarité sociale et économique de la population qui y réside. Ces derniers phénomènes accélèrent encore plus la dégradation du tissu et des immeubles qu'il abrite participant à une dialectique dont le résultat ne peut être que catastrophique : la dégradation sociale accélérant la dégradation physique et réciproquement.

Les investissements entrepris jusqu'à maintenant avaient une visée essentiellement patrimoniale sans, à une exception près, la prise en charge du développement et de l'intégration économique et fonctionnelle du tissu médinal dans son ensemble urbain et régional.

Le projet de revivification de la médina vise à changer de paradigme, de sortir de la logique purement patrimoniale et de traiter ce tissu en tant qu'espace vivant. Le patrimoine s'intègre dans cette optique comme un des facteurs à prendre en charge et à valoriser dans le cadre d'une vision globale d'amélioration des conditions de vie des habitants et d'efficacité du fonctionnement du tissu dans son ensemble.

Le projet est avant tout un projet de développement qui mise sur le patrimoine comme atout à valoriser.

Territoire

Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir

Echéance

Long terme

3.2.4. Aménagement de la trame douce de Tunis

Description

L'axe central de Tunis est caractérisé par l'implantation sur un site relativement plat et par une trame urbaine à la hiérarchie bien affirmée, que ce soit dans son secteur médinal qu'europpéen.

Le projet vise à aménager des boucles circulatoires articulant l'ensemble des composantes du tissu en y intégrant :

- de la mobilité douce
- des ilots de fraîcheur
- des espaces récréatifs.

Articulant les principales places et les parcs de l'axe central et empruntant les axes structurants de la ville, ces boucles sont également articulées au système de transport public de la ville et permettront de parcourir la ville de manière aisée et confortable.

Sans exclusivité, les modalités douces y cohabiteront avec les autres modes de transport sauf en cas de contrainte technique et ce grâce à des modalités innovantes d'aménagement et en profitant des emprises existantes.

La première boucle concernera les avenues de la Liberté et de Paris, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue Habib Thameur et l'avenue H. Bourguiba et connectera cette dernière à la place de la République (parc Habib Thameur, à la place Pasteur et au parc du Belvédère).

La seconde boucle concernera au sud les avenues Jamel Abdennasser, Avenue de Carthage et Avenue de Turquie (puis Avenue Moncef Bey) et connectera l'hypercentre aux places Barcelone, Place Moncef Bey et à Sidi Belhassen.

Enfin, une troisième boucle concernera la médina à travers la rue de la Kasbah et la rue Jamaa Ezzitouna – El Attarine qui relie la place Bab Bhar à la place de la Kasbah et se diffuse latéralement vers les souks.

Territoire

Bab Bhar, Bab Souika, Médina, Sidi el Bachir

Echéance

Court terme

3.2.5. Amélioration du fonctionnement de la cité administrative Kasbah – 9 avril

Description

La cité administrative du 9 avril et de la Kasbah regroupe un très grand nombre d'administrations, de ministères et d'équipements d'envergure nationale. Implantée sur un site restreint par la topographie, relativement enclavé et à la lisière d'un tissu urbain très dense et offrant de très faibles opportunités foncières, la cité connaît un congestionnement chronique et nuit, par son hyper-polarisation, au fonctionnement de l'ensemble des tissus de la capitale.

A terme, il sera inévitable de transférer des équipements et des services recevant public, soit pour nourrir les centralités périphériques de la capitale, soit pour occuper un site aménagé à cet effet et offrant de meilleures conditions d'accès et de ne garder que les services ne recevant pas le public en liaison directe avec la présidence du gouvernement (services centraux des ministères). Ce processus est très lourd et nécessite une volonté et un portage à un très haut niveau. Dans l'attente, il est important dès aujourd'hui d'entreprendre des mesures à même de fluidifier la circulation et améliorer les conditions de vie des citoyens qui fréquentent les équipements publics en :

- 1- mettant en place un système de transport spécifique connectant les services recevant le public aux principaux nœuds de transport inter-urbain,
- 2- organisant la circulation et le stationnement dans la zone,
- 3- dégagant des emprises et aménageant des espaces publics adaptés à toutes les catégories d'usagers aux abords de l'ensemble des grands équipements (bancs publics, îlots de fraîcheur...),
- 4- mettant en place une signalétique facilitant la vie des usagers venant de l'ensemble du pays et qui ne sont pas familiers avec la ville.

3.2.6. Requalification urbaine de la Petite Sicile

Description

La Petite Sicile de Tunis est le quartier d'arrière-port de l'ancien port de Tunis. Accolé à l'hypercentre de la métropole, il regroupe l'ensemble des fonctions de logistique et de services liés à l'ancienne activité portuaire : hangars et dépôts d'entreposage, commerce de gros, manutention, réparateurs divers, transitaires, transporteurs...

Avec la fermeture du port, une grande partie des dépôts et hangars a été désaffectée ou a été reconvertie dans des activités de petits métiers urbains. Les immeubles qui concentraient une grande activité tertiaire liée au transport international de marchandises : négoce, transit, intermédiation, assurances... sont soit désaffectés, soit occupés par des ménages en situation de précarité. Plusieurs immeubles récents sont victimes de la mauvaise géotechnique et certains penchent au point qu'ils ont dû être désertés.

Malgré cette situation de dégradation, la proximité de l'hypercentre et l'accessibilité du quartier maintiennent une certaine forme d'attractivité pour des fonctions économiques de base. Cependant, cette activité, tournée autour des services et

d'équipement mécanique, est incompatible avec l'image ambitionnée par Tunis pour son hypercentre et portée par des projets tels que le lac nord, le lac sud et la future marina et dont la Petite Sicile constitue le pivot fonctionnel, articulation entre le lac nord, le lac sud et l'hypercentre actuel.

Le projet de la requalification de la Petite Sicile consiste en sa mise à niveau urbaine et sa reconversion pour accueillir de la poly-fonctionnalité avec du logement, des équipements et des activités économiques tournées vers le tertiaire et l'animation. Il s'agit de reprendre un processus déjà engagé par le passé, mais avorté pour cause de contraintes foncières et financières. Des études sérieuses et approfondies sur les fondations à adopter devront constituer un préalable à tout projet de construction.

Menée sous la forme d'un processus de projet urbain, la démarche privilégie le partenariat public-privé et donne une place importante aux occupants actuels.

Territoire

Bab Bhar

Echéance

Long terme

3.2.7. Appui à la rénovation des immeubles menaçant ruine

Description

Une grande partie des immeubles de l'axe central est aujourd'hui menacée de ruine. Ayant plus d'un siècle d'âge (bien plus pour certaines constructions de la médina), ces immeubles, non suffisamment entretenus, sont arrivés à la fin de la durée de vie permise par leur mode constructif.

N'ayant pas de valeur patrimoniale pour la plupart (pour les immeubles ayant une valeur patrimoniale, une fiche à part a été établie), ces immeubles ne bénéficient d'aucun projet ou programme de rénovation et de mise aux normes.

Le FNAH, dans ses modalités, n'est pas compatible et ses dotations ne sont pas suffisantes pour prendre en charge des problèmes structurels profonds dans des logements collectifs dont la tenure foncière et les modalités d'occupation sont complexes.

Il est aujourd'hui d'intérêt public de prendre en charge ces immeubles pour garantir la sécurité des ménages, la salubrité publique et améliorer le paysage urbain.

Le projet consiste en un programme spécifique offrant des modalités adaptées à chaque type de situation rencontrée dans l'axe central pour un appui technique, financier et juridique à la réhabilitation/rénovation des immeubles.

Le résultat de l'expertise préalable qui sera menée est de trancher pour chaque immeuble :

- Soit il est réparable et à quelles conditions raisonnables ;
- Soit il n'est pas réparable à des conditions raisonnables et une décision pour son avenir est prise.

Le montage institutionnel et financier du projet visera l'autonomie financière par la captation de la plus-value foncière et par l'implication effective des propriétaires solvables ou par le partenariat avec les promoteurs privés. La prise en compte des moyens et des besoins des ménages précaires et leur intégration au projet est au cœur des préoccupations.

Territoire

Bab Bhar

Echéance

Moyen terme

3.2.8. Déviation de la circulation traversante Nord-Sud

Description

Le processus historique d'urbanisation de la commune de Tunis et les contraintes de son site niché entre deux plans d'eau en fait aujourd'hui un passage obligé pour un fort flux véhiculaire de transit Nord-Sud qui n'intéresse pas le centre et en perturbe fortement le fonctionnement (autoroute A1 au niveau de l'hypercentre commercial et Boulevard 9 avril au niveau de l'hypercentre administratif). Une solution extra-urbaine a été proposée dans d'autres contextes par la création d'une liaison entre l'autoroute A1 et l'autoroute A2 passant par El Fahs et Jedeida.

Dans les limites urbaines, le projet consiste en le transfert en sous-sol (si les études techniques le permettent) du trafic de transit pour libérer des emprises aménageables.

Le projet est sujet à de fortes contraintes techniques et financières qui militent pour la conduite d'une étude préalable de faisabilité.

Territoire

Bab Bhar, El Medina

Echéance

Long terme

3.2.9. Aménagement d'une corniche (promenade piétonne) le long de la voie lacustre reliant l'avenue Habib Bourguiba à La Goulette

Description

La route de la goulette sépare le lac nord du lac sud et reliant l'axe central à la banlieue nord, principal pôle d'animation et de récréation de la métropole.

Réservée exclusivement à la circulation véhiculaire et au passage du tram, la route sera aménagée pour accueillir des modalités douces de mobilité et pour favoriser la pratique des activités en plein air : course à pied, pêche...

Mettant en valeur le paysage du lac, l'aménagement offrira une promenade végétalisée de plus de 10 km reliant le centre-ville à La Goulette et son front de mer avec des haltes permettant l'implantation de services (sanitaires, buvettes...). Des dispositifs de sécurité empêcheront les détournements de fonction et l'intrusion des véhicules et des deux-roues à moteur.

Territoire

Bab Bhar

Echéance

Moyen terme

3.2.10. Aménagement de la place Barcelone et de ses environs

Description

La place Barcelone est la plus importante place de l'axe central par la taille. Liée à la gare de chemin de fer qu'elle articule à la ville, la place a accueilli avec le temps d'autres modes de transport avec la station de métro léger et la station de bus.

Aujourd'hui, la place est accaparée par cette fonction de nœud de transport multimodal qui génère un flux important de passagers qui traverse la ville depuis et vers les quartiers périphériques.

Cette concentration de passagers a favorisé l'implantation de commerces de base et l'informalité dans les immeubles autour de la place et long des axes périphériques dégradant fortement le paysage urbain de la première vitrine de la ville. La place est par ailleurs concernée par un nouveau projet visant à réorganiser et étoffer la multimodalité.

Le projet vise à accompagner cette réflexion axée sur le transport par un projet urbain transversal repositionnant la place Barcelone (et la place Mongi-Bali) dans son contexte urbain en mettant tout le tissu à niveau. Le périmètre couvrira l'ensemble des axes commerciaux de la zone (Avenue de Carthage, Rue Jamel Abdennasser, rue Charles de Gaulle et les voies transversales qui les connectent au Marché central).

Une expertise complémentaire concernera un possible délestage de certaines fonctions au niveau de la gare de fret de la Petite Vitesse distante de 1 km à vol d'oiseau.

Territoire

Bab Bhar

Echéance

Moyen terme

3.3. CHANTIER RESILIENCE ET ECO-RESPONSABILITE TERRITORIALE

3.3.1. Intégration pratique de l'AEU dans les Projets Urbains : Planification environnementale, énergétique et climatique (Transformation environnementale des Projets urbains- Mettre l'AEU en pratique)

Description

Afin de promouvoir un développement urbain durable, la SDV de Tunis recommande l'adoption de l'Approche environnementale de l'Urbanisme (AEU) comme pilier central de la démarche. L'AEU transcende la simple étude pour devenir une action concrète et un accompagnement essentiel pour la maîtrise d'ouvrage.

Cette AEU se traduit en un guide intégré et unique qu'il faut respecter lors de la mise en œuvre de chaque projet urbain implémenté dans la métropole de Tunis.

Les principales orientations du guide :

Identification des Opportunités et Contraintes : entreprendre une analyse approfondie des opportunités et des contraintes liées à chaque site d'intervention urbaine, mettant en lumière les possibilités de développement durable.

Analyse des Impacts Environnementaux : Les spécialistes de l'AEU joueront un rôle crucial en évaluant les impacts énergétiques et environnementaux de chaque projet urbain, guidant ainsi les choix et décisions.

Définition d'Objectifs Environnementaux : En collaboration avec des experts, nous définirons des objectifs clairs en matière d'énergie et d'environnement pour chaque projet, assurant une direction précise vers la durabilité.

Choix d'Aménagement Écologique : Les décisions d'aménagement seront prises en alignement avec les objectifs environnementaux de la ville, favorisant des choix durables et responsables.

Intégration dans la Réglementation et les Contrats : Le respect du guide devra être intégré dans les documents réglementaires et contractuels, établissant des bases solides pour la mise en œuvre de nos objectifs et la durabilité des projets.

Suivi et Tableaux de Bord : Le porteur principal de ce projet aura un tableau de bord qui centralise tous les projets urbains pour surveiller et garantir la mise en œuvre efficace des choix environnementaux à chaque étape du projet.

L'AEU, loin d'être une simple étude, est une démarche qui accompagnera la ville tout au long du processus d'aménagement, garantissant que les objectifs environnementaux et énergétiques sont inscrits dans la procédure d'aménagement.

L'AEU abordera des thèmes traditionnels tels que les choix énergétiques, la gestion des déchets, les déplacements, l'eau et l'assainissement, tout en intégrant la gestion des risques naturels et l'adaptation aux défis environnementaux contemporains.

En intégrant l'AEU dans le processus de planification urbaine, la ville s'engagera résolument à créer une Métropole de Tunis plus durable et résiliente pour les générations futures.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

3.3.2. Mise en œuvre d'un Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis métropolitaine : Action Globale pour une Ville Durable

Description

La gestion des déchets est un défi crucial pour les zones urbaines à travers le monde, et Tunis ne fait pas exception. Dans le cadre de l'engagement de la SDV en faveur du développement durable et de la résilience urbaine, la SDV soutient le "Programme de Gestion intégrée des Déchets à Tunis".

Ce projet ambitieux vise à transformer la métropole de Tunis en un modèle de gestion responsable des déchets tout en favorisant une qualité de vie supérieure pour nos citoyens.

Objectifs du Projet :

- Améliorer la collecte et le tri des déchets : Renforcement du système de collecte des déchets en mettant en place des méthodes efficaces de tri à la source et de collecte sélective. L'objectif est de maximiser le taux de recyclage et de valorisation des déchets.
- Développer des infrastructures de traitement des déchets : établir des centres de tri, des installations de compostage et des unités de valorisation énergétique. Cela réduira la quantité de déchets envoyés en décharge tout en promouvant la production d'énergie renouvelable.
- Sensibiliser et éduquer la population : Informer les citoyens sur l'importance de la gestion responsable des déchets. L'objectif est d'encourager la réduction à la source, le recyclage et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.
- Renforcer la coordination intersectorielle : favoriser la collaboration entre les autorités locales, les institutions gouvernementales, les entreprises privées, les organisations de la société civile et les communautés locales. Cette coordination est essentielle pour une gestion intégrée des déchets plus efficace et durable.

Méthodes et Actions :

- Mise en place de programmes de tri à la source dans les quartiers résidentiels et commerciaux.

- Expansion de la collecte sélective pour recueillir efficacement les matériaux recyclables.
- Engager entre les collectivités un processus de négociation totalement transparent en vue d'identifier et d'exploiter un site pendant un temps donné en échange d'avantages concrets donnés par la collectivité émettrice à la population de la commune réceptrice.
- Création des mini-décharges des encombrants inertes dans des groupements de quartiers afin de faciliter la collecte par la suite
- Création de centres de tri modernes pour maximiser la récupération de matériaux recyclables.
- Établissement d'installations de compostage pour transformer les déchets organiques en compost de qualité.
- Investissement dans des technologies de valorisation énergétique pour réduire les déchets envoyés en décharge et produire de l'énergie renouvelable.
- Campagnes de sensibilisation et d'éducation pour informer les citoyens sur la gestion des déchets et les inciter à participer activement.
- Coordination avec les secteurs publics et privés pour mettre en œuvre des initiatives de gestion des déchets.
- Surveillance continue des progrès grâce à des tableaux de bord et des indicateurs clés de performance.
- Traitement paysager de chaque décharge nouvelle afin de minimiser son impact sur le paysage de la ville.

Résultats attendus :

- Réduction significative des déchets envoyés en décharge.
- Augmentation du taux de recyclage et de valorisation des déchets.
- Amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Engagement accru des citoyens dans des pratiques de gestion des déchets durables.
- Renforcement de la résilience urbaine et de la durabilité de Tunis.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

3.3.3. Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur

Description

Le "Programme de Création d'Espaces de Fraîcheur Urbains pour Lutter Contre les Vagues de Chaleur" est une initiative visant à améliorer la résilience de la ville de Tunis face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses. Le projet se concentre sur la création d'espaces urbains qui offrent une oasis de fraîcheur aux résidents de Tunis pendant les périodes de chaleur extrême. Ces espaces non seulement offriront un soulagement contre la chaleur, mais ils contribueront également à la qualité de vie, à la santé publique et à la durabilité urbaine.

Objectifs du Projet :

- Fournir des Espaces de Fraîcheur Accessibles :
 - o Créer des espaces publics ombragés et frais dans différents quartiers de Tunis pour que les résidents puissent se réfugier pendant les vagues de chaleur.
 - o Améliorer la Qualité de l'Air et Réduire les Îlots de Chaleur Urbains :
 - o Favoriser la plantation d'arbres et de végétation pour purifier l'air, retenir les poussières, réduire les températures locales et minimiser les îlots de chaleur urbains.
- Promouvoir un Mode de Vie Actif et Social :
 - o Encourager la communauté à profiter de ces espaces en favorisant des activités sociales, la marche, le vélo et un mode de vie actif.
- Sensibiliser la Population aux Risques des Vagues de Chaleur :
 - o Éduquer la population sur les dangers potentiels des vagues de chaleur, les avantages des espaces de fraîcheur et les pratiques de sécurité pendant les périodes de chaleur.

Territoire

L'ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.3.4. Entretien des réseaux et ouvrages hydrauliques pour réduire les risques d'inondation

Description

Le « Programme d'Entretien hydraulique pour la Prévention des Inondations » est une démarche proactive visant à minimiser les risques d'inondation dans la ville de Tunis, en tenant compte des impacts du changement climatique. Les événements climatiques extrêmes et la montée du niveau marin ont accru la fréquence des débordements des réseaux hydrauliques, exigeant un entretien rigoureux pour maintenir ces réseaux au moins à leur capacité de fonctionnement nominale.

Objectifs de l'Action :

- Entretien préventif et réactif des Réseaux hydrauliques :

Évaluation de la situation actuelle en matière d'entretien, y compris les moyens matériels et humains en place, avec une clarification des objectifs d'entretien.

- Renforcement des Structures existantes :

Mise en place de mesures pour renforcer les infrastructures hydrauliques existantes, garantissant ainsi leur résilience face aux débordements et aux conditions climatiques extrêmes.

- Acquisition de Matériels spécifiques :

Investissement dans des équipements spécialisés nécessaires pour l'entretien des réseaux et des ouvrages de gestion, tels que des équipements de curage, des vannes, des clapets, etc.

- Planification détaillée des Actions d'Entretien :

Établissement d'un plan détaillé des actions d'entretien à effectuer, en déterminant les priorités, les échéances et les responsabilités.

Actions d'Entretien prioritaire :

- Réseaux d'Assainissement enterrés :
 - Entretien régulier des avaloirs.
 - Nettoyage des rues en surface et enlèvement régulier des déchets récupérés
 - Curages réguliers des canalisations.
- Canaux de Drainage à Ciel ouvert :
 - Nettoyage périodique des canaux.
 - Dégagement des obstructions.
- Bassins d'Orage et Espaces verts pour le Stockage des Eaux pluviales :
 - Vérification et entretien des structures de stockage.
 - Élimination des débris et végétation excessive.
- Ouvrages régulateurs (Vannes, Clapets, Batardeaux, etc.) :
 - Vérification, maintenance et réparation si nécessaire.
- Stations de Pompage :
 - Entretien régulier des équipements de pompage.
 - Inspection périodique.
 - Nettoyage et réparation si nécessaire.

L'Action vise à établir un programme d'entretien rigoureux pour garantir le bon fonctionnement des réseaux et des ouvrages de gestion. Cette initiative est essentielle pour prévenir les inondations, minimiser les dommages potentiels causés par les événements climatiques extrêmes, et assurer la résilience des infrastructures face aux défis posés par le changement climatique.

Territoire

L'ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.3.5. Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis pour la Préservation et le Développement Durable des Espaces Naturels

Description

Le projet « Création du Corridor Vert et Bleu de Tunis » vise à maintenir l'équilibre entre l'environnement naturel et la ville en préservant et en développant des espaces naturels, des corridors écologiques et des zones de loisirs pour les citoyens de Tunis. Le corridor vert et bleu englobe une série de mesures visant à préserver, protéger et promouvoir les ressources naturelles de la région tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Objectifs du Projet :

Préservation des Zones humides et boisées : Le projet prévoit de préserver les zones humides et boisées existantes en interdisant toute construction dans ces zones et en procédant à des expropriations et des démolitions si nécessaire. Ces écosystèmes jouent un rôle vital pour la biodiversité locale et fournissent d'importants services écosystémiques.

Protection des Zones inondables : Il est essentiel de protéger les zones inondables, les marécages, les étangs, les lacs, les bassins, etc., en interdisant toute construction ou imperméabilisation de ces zones. Elles sont cruciales pour l'écrêtement des crues et la régulation hydrique.

Conservation des Espaces Naturels côtiers : Les plages, les dunes, les marécages et les espaces naturels côtiers seront conservés pour protéger les côtes, la biodiversité côtière et fournir des services écosystémiques.

Création d'un Réseau Vert et hydraulique : Le projet identifiera les emplacements nécessaires pour établir un réseau de zones vertes et de corridors écologiques, renforçant ainsi la connectivité des habitats naturels.

Inclusion d'Espaces Semi-Naturels : Les espaces semi-naturels non exposés aux risques naturels, à l'exception des réserves d'urbanisation approuvées dans les schémas directeurs, seront préservés pour leur valeur écologique.

Réseau d'Espaces de Loisirs côtiers : Des espaces de loisirs côtiers seront créés pour offrir aux citoyens des lieux de détente en bord de mer tout en respectant la préservation de l'environnement.

Circuits Éco-Touristiques : Le projet développera des circuits écotouristiques permettant aux visiteurs de découvrir la richesse naturelle et culturelle de la région tout en favorisant le tourisme responsable.

Mise en Œuvre :

La mise en œuvre du projet se fera en plusieurs étapes, notamment :

- Évaluation environnementale et cartographie des zones à protéger.
- Élaboration de plans de gestion pour chaque zone naturelle.
- Réalisation d'études de faisabilité pour la création de corridors écologiques.
- Conception et aménagement des espaces de loisirs côtiers.
- Établissement des circuits écotouristiques.
- Sensibilisation de la population à l'importance de la préservation de l'environnement.

Ce projet se décline en deux grands projets (détails dans la fiche projet) : les zones humides et les zones vertes

Territoire

Métropole

Echéance

Moyen terme

3.3.6. Mise en Place d'un Système d'Intervention Inter-Institutionnel de Prévention des Risques naturels

Description

La ville de Tunis est exposée à divers risques naturels en raison de sa localisation géographique et de sa densité urbaine. Pour faire face à ces risques de manière efficace, il est essentiel de mettre en place un système d'intervention inter-institutionnel coordonné. Cette proposition vise à présenter les principaux éléments et les avantages d'un tel système pour la ville de Tunis.

1. Création d'un comité de coordination inter-institutionnel :

La première étape de la mise en place du système d'intervention inter-institutionnel consiste à former un comité de coordination. Ce comité sera composé de représentants des différentes institutions concernées, telles que les autorités municipales, les services de protection civile, les organismes de prévention des catastrophes et les agences météorologiques. Le rôle de ce comité sera de coordonner les actions et les ressources des différentes institutions lors de l'intervention en cas de crise et de la phase de récupération.

2. Anticipation des risques et planification :

Le comité de coordination inter-institutionnel sera chargé de mener une évaluation concertée des risques naturels auxquels la ville de Tunis est confrontée dans chaque

quartier. Cette évaluation permettra de comprendre les principales menaces, d'identifier les zones à haut risque et de déterminer les mesures préventives nécessaires.

Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, un plan d'intervention sera élaboré, définissant les actions à entreprendre avant, pendant et après un événement naturel. Ce plan sera régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles données et des leçons tirées des événements passés.

Une vérification devra être opérée pour chacun des risques inventoriés à propos de l'accessibilité de zones et d'institutions névralgiques en cas de catastrophe naturelle (gouvernorat, municipalité, agriculture, postes de sécurité, protection civile, hôpitaux, aéroport...)

3. Mise en place d'un système de communication intégré :

Une communication efficace est essentielle pendant les situations d'urgence. Dans le cadre du système d'intervention inter-institutionnel, un système de communication intégré sera établi pour permettre un échange rapide et fluide d'informations entre les différentes institutions. Cela inclura la mise en place d'un centre de commandement conjoint, l'utilisation de technologies de communication avancées et la mise en réseau des différents acteurs impliqués.

4. Sensibilisation et participation communautaire :

La sensibilisation et la participation de la communauté sont des éléments clés de la lutte contre les risques naturels. Le système d'intervention inter-institutionnel comprendra des campagnes de sensibilisation régulières pour informer les résidents de Tunis sur les risques naturels spécifiques pour chaque quartier et les mesures à prendre pour se préparer et réagir en cas d'événement. Des mécanismes de participation communautaire seront également mis en place, permettant aux résidents de contribuer activement à la planification des mesures de prévention et à la gestion des crises.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

3.3.7. Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis.

Description

Le projet « Numérisation de la Gestion des Catastrophes Naturelles avec Suivi en Temps Réel pour Tunis » vise à moderniser et à renforcer la gestion des catastrophes naturelles en exploitant les avantages des technologies numériques. Cette initiative a pour objectif de créer un système de suivi en temps réel pour surveiller de manière précise les paramètres environnementaux et météorologiques essentiels, ce qui permettra d'améliorer la préparation, la réponse et la gestion des catastrophes naturelles dans la région de Tunis.

Les principales composantes de ce projet incluent :

Renforcement des Réseaux de Suivi : Cette action implique l'amélioration et l'expansion des réseaux de suivi existants, tels que les stations météorologiques, les stations hydrauliques, les capteurs de niveaux d'eau, etc. Ces réseaux fourniront des données en temps réel sur les conditions environnementales et météorologiques.

Télésurveillance des Ouvrages : Le projet prévoit la mise en place d'un système de télé-surveillance pour les ouvrages mobiles et les points particuliers, tels que les barrages, les canaux, les digues, etc. Cela permettra de surveiller en temps réel l'état de ces infrastructures critiques.

Gestion de l'Information en Temps Réel : Les données collectées seront stockées dans une base de données centralisée, ce qui permettra aux autorités de disposer d'un accès rapide et efficace aux informations pertinentes. Des outils d'analyse et de visualisation seront également développés pour faciliter la prise de décision.

Calculs de Prévision et Système d'Alerte : Le projet comprendra des capacités de calcul, de prévision des hauteurs d'eau, de détection de dépassements de seuils observés ou prévus en différents points repères des zones surveillées. En cas de situation critique, un système d'alerte sera déclenché pour informer rapidement les autorités et les organismes de gestion de crise aux niveaux appropriés d'intervention.

En résumé, ce projet révolutionnaire vise à moderniser la gestion des catastrophes naturelles à Tunis en utilisant la technologie numérique pour collecter, stocker, analyser et diffuser des informations vitales en temps réel. En renforçant la capacité de préparation et de réaction aux catastrophes, ce projet contribuera à sauver des vies, à réduire les pertes matérielles et à accroître la résilience des communautés face aux événements naturels imprévisibles.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

3.4. CHANTIER MOBILITE URBAINE INTEGREE ET DURABLE

3.4.1. Boucle de transport intermodal

Description

En tant que capitale, Tunis est le principal nœud de transport international du pays et le cœur du système de transport inter-urbain.

Les nœuds de transport que sont l'aéroport, le port, la gare de chemin de fer et les gares routières nord et sud sont disséminés dans le tissu urbain, difficilement accessibles par le transport en commun et non interconnectés.

Le projet vise à interconnecter ces nœuds de transport par un système de transport en site propre pour améliorer le vécu des usagers et l'image de la ville auprès des visiteurs nationaux et internationaux.

Il s'agit de créer une (ou plusieurs) boucle connectant l'aéroport de Tunis Carthage, les gares routières de Bab Saadoun et de Bab Alioua, la place Barcelone, la gare routière de Moncef Bey et le port de Halk El Oued de manière à permettre aux voyageurs de passer d'un mode de transport à l'autre de manière confortable, sûre et efficace.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

3.4.2. TCSP de la Rabta

Description

La butte de la Rabta où sont implantés la plupart des équipements de santé publique d'envergure nationale, attire chaque jour des milliers de patients et leurs accompagnateurs. Cette population (personnes âgées, personnes malades, personnes à besoins spécifiques, personnes à mobilité réduite...) venue de l'ensemble du pays doit parcourir des distances relativement longues sur une voie à forte pente, saturée par la circulation véhiculaire et non adaptée à la marche à pied.

Le projet vise à connecter la gare routière et la station de métro-léger de Bab Saadoun à l'ensemble des équipements de santé (une station par équipement) par un transport en site propre (TCSP) sous-terrain, aérien ou par câble selon ce que préconiseront les études techniques et à aménager les stations et les espaces publics interfaces de manière à permettre l'accès aisé aux services pour les personnes à mobilité réduite.

Territoire

Bab Saadoun

Echéance

Moyen terme

3.4.3. Transport lacustre

Description

Les principales centralités du grand Tunis sont implantées sur les berges du lac de Tunis : l'hyper centre, le lac 1, le lac 2, le futur lotissement des perles du lac, le Kram, les jardins de Carthage, La Goulette et Radès.

Ces quartiers sont aujourd'hui faiblement articulés les uns aux autres et la congestion des axes routiers qui les desservent impacte fortement la qualité de vie des habitants et des employés.

Le projet vise à mettre en place un transport lacustre régulier entre ces polarités et à aménager les interfaces urbaines entre les embarcadères et les quartiers desservis. De plus, ce projet deviendra rapidement une destination touristique à part entière, notamment durant la saison estivale et pendant les week-ends.

Territoire

Le Lac

Echéance

Moyen terme

3.4.4. Plateformes multimodales périphériques

Description

Tunis connaît aujourd'hui une forte congestion du trafic routier avec une durée journalière des bouchons qui augmente d'année en année, alimentée par le très fort taux de motorisation des ménages et la distribution de fait des fonctions urbaines. En effet, le mouvement pendulaire à l'origine de la congestion des pénétrantes nord, sud et ouest et de la N9 est alimenté essentiellement par les fonctionnaires qui habitent les quartiers résidentiels périphériques et travaillent au centre.

Cette situation n'est pas tenable ni sur le plan économique, ni environnemental et social.

Le projet vise à créer des plateformes de délestage VP – Transport public au plus près des zones résidentielles avec l'aménagement de parkings jumelés à des stations de transport public desservant les principales destinations : zones industrielles de Charguia 1 et Charguia 2, centre urbain nord, pôle administratif de la Kasbah - Rabta, pôles universitaires.

Les plateformes seront implantées par grand ensemble résidentiel (à affiner lors des études selon l'enquête origine – destination) :

- La Marsa, Carthage, Bhar Lazreg
- Raoued, Chotrana
- Ettahrir, Ettathamen
- El Agba, Denden, Mannouba
- Ezzahara, Radès, Megrine

- El Mhamdia, El Mourouj

Territoire

Métropole

Echéance

Moyen terme

3.4.5. Réseau de plateformes logistiques

Description

La logistique à Tunis souffre d'un gros déficit d'organisation et d'optimisation. Le projet consiste en la mise en place d'un réseau de plateformes logistiques qui réponde aux besoins des entreprises et des opérateurs de transport pour à la fois optimiser les flux, minimiser les couts et baisser l'impact environnemental par tonne transportée.

L'étude d'un schéma directeur de la logistique urbaine sera menée à l'échelle de la métropole et permettra à terme de mettre en service un réseau de plateformes logistiques permettant le dégroupage progressif des marchandises. L'expertise distinguera entre la logistique pré et post industrie, la logistique urbaine pour la mise à la consommation de biens courants, les zones des hyper marchés spécialisés et généralistes, les emprises de l'e-commerce...

Le schéma prendra appui sur le réseau de voirie existant et les grands projets routiers identifiés.

Territoire

Métropole

Echéance

Moyen terme

3.4.6. Boucle de transport périphérique

Description

Une grande partie des flux qui traversent le centre-ville de Tunis ne concerne pas ce dernier, mais concerne les quartiers périphériques comme origine et comme destination finale.

Le passage par le centre est le résultat d'une configuration des réseaux de transport en commun unipolaire résultant d'un processus historique de développement urbain contraint par la topographie du site et par l'hyperconcentration des équipements.

Aujourd'hui, la métropole de Tunis s'est fortement étendue et de nouvelles centralités sont apparues en périphérie. Une grande partie du mouvement pendulaire logement travail se fait aujourd'hui de périphérie à périphérie sans que le système de transport ait évolué en conséquence.

Le projet vise, dans le cadre de la stratégie métropolitaine de la mobilité, à mettre en place une ou plusieurs boucles de transport en commun périphériques connectant les zones résidentielles aux principaux pôles d'emplois (zones industrielles, zones commerciales et pôles tertiaires).

Le projet vise ainsi à délester le centre de tout le trafic passager qui ne le concerne pas et qui est aujourd'hui facteur de pollution, de dégradation du bâti et des infrastructures et de prolifération de l'informalité.

Territoire

Métropole

Echéance

Long terme

3.5. CHANTIER INTEGRATION ET INCLUSION SOCIOECONOMIQUE ET ARTICULATION, VITALISATION ET ANIMATION TERRITORIALE

3.5.1. Centres Intergénérationnels pour la culture et le sport dans les quartiers périphériques de la capitale

Description

Les quartiers périphériques souffrent d'un manque d'équipements socio-culturels et sportifs.

Le projet de centre Intergénérationnel pour la culture et le sport vise le développement et l'intégration sociale dans les quartiers périphériques en cherchant à améliorer les relations sociales selon deux axes :

- L'intégration sociale et urbaine des habitants des quartiers pauvres en offrant un cadre pour les activités culturelles et sportives pour les enfants, les jeunes, les femmes et les séniors.
- L'amélioration des relations intergénérationnelles enfants-jeunes et séniors.

Pour une meilleure efficacité du projet, la programmation des activités culturelles et sportives doit être basée sur une approche participative, impliquant la population habitante, la société civile locale et les établissements éducatifs, culturels et sportifs locaux.

Le projet propose :

- Le réaménagement de 06 maisons de jeunes existantes dans les quartiers périphériques de Sidi el Bachir, Ibn Khaldoun, Ettahrir, Kabaria, Cité Hlel et Ras Ettabia en des centres intergénérationnels de culture et de sport.
- La création de 03 nouveaux centres pour couvrir l'ensemble du territoire communal : Ezouhour (ouest de la capitale, Cité el Khadhra à l'Est et Jbel Jلود au Sud.

Le contenu programmatique de ces projets répond aux principes de la poly-fonctionnalité, de flexibilité et d'adaptabilité. La conception architecturale doit également prendre en compte l'accessibilité pour tous, y compris les personnes à

mobilité réduite et respecter les normes de sécurité applicables aux espaces recevant du public.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.2. Programme Dar el Hay, Citoyenneté et vivre ensemble

Description

Ce projet vise à créer un espace de débat, d'échange et d'apprentissage des valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble afin d'améliorer la relation des habitants avec la commune et de renforcer leur appartenance à leurs quartiers. Le rôle de ces 15 projets de Dar el Hay (au nombre des arrondissements) est double :

École de la citoyenneté. Espaces ouverts et bâtis pour des formations, des cours, des workshops pour sensibiliser aux notions de durabilité et de patrimoine, de citoyenneté et des droits humains et du vivre ensemble.

Espace trait d'union : d'écoute d'orientation et d'observation : centre d'écoute et d'information pour aider et orienter la population vulnérable, pour informer les habitants, pour partager les bonnes pratiques et renforcer la confiance avec la commune

Ces espaces sont à aménager dans les locaux de chaque arrondissement de la commune de Tunis.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.3. Guide pour une meilleure mobilité et marchabilité dans les quartiers périphériques

Description

Ce projet vise à :

- Améliorer la marchabilité dans les quartiers
- Mettre à niveau des bâtiments et espaces publics pour les mettre aux normes d'accessibilité aux personnes avec des besoins spécifiques

Le guide peut inclure :

- Des études de cas ou des exemples d'autres quartiers où des améliorations de la marchabilité ont été mises en œuvre avec succès.
- Ressources et Références : Fournir des liens vers des ressources supplémentaires, des études de recherche et des outils pour aider à la mise en œuvre des recommandations.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.4. Plan de sécurité pour les quartiers périphériques à caractère social

Description

Le plan de sécurité urbaine du quartier est une stratégie globale visant à assurer la sécurité et le bien-être des habitants dans le territoire du projet. Il englobe diverses mesures préventives pour prévenir la violence urbaine et réduire les risques et promouvoir un environnement sécurisé.

Cet outil se base sur **un diagnostic et un plan d'action participatifs** impliquant les institutions et la société civile. Il s'agit d'effectuer une évaluation approfondie de la situation actuelle en matière de sécurité urbaine en recueillant des données sur la criminalité, les zones à risque, les problèmes sociaux, etc. Cela permettra de mieux comprendre les défis spécifiques de chaque quartier.

Mettre en place **des initiatives de prévention** de la violence et de la criminalité, telles que des programmes de sensibilisation communautaire, des campagnes de prévention du crime...

Des aménagements et des mesures de sécurité dans les espaces publics, l'éclairage adéquat, la surveillance vidéo, etc.

Sensibilisation et éducation : Sensibiliser le public aux problèmes de sécurité urbaine et aux mesures préventives à prendre. Cela peut être réalisé à travers des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs dans les écoles, des médias sociaux, des événements communautaires.

Repérer les territoires symboles de l'insécurité (les friches, les lisières) pour proposer de les aménager en espaces d'intégration et de sociabilité.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.5. Projet de création de 5 pôles de développement des compétences locales

Description

Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans les quartiers périphériques de Tunis. Le projet a pour objectif d'assurer le développement des quartiers périphériques en incluant les familles démunies, les personnes avec des besoins spécifiques, les femmes. L'action se veut globale par la formation, l'information, l'aide technique et financière.

Création de 5 pôles de développement des compétences locales à :

- Sejoumi,

- Kabaria,
- Jebel Jloud,
- Hrairia,
- Ezzouhour

Ces pôles ont pour but d'aider les compétences locales (les artisans, les petits métiers...) à s'organiser pour créer une dynamique économique locale.

- Création de « maJma3 » groupement,
- Formations
- Mise en place d'une plateforme de promotion et de vente en ligne,
- Programme d'aide à la mise à niveau (emballage, les normes internationales, innovations.)

La localisation de ces pôles doit tirer profit d'une dynamique existante, près d'un marché municipal, à l'endroit d'un espace de commerce informel.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.6. Réseau de jardins communautaires

Description

Cette action vise à améliorer la sociabilité et la sécurité alimentaire.

Les jardins communautaires sont une façon innovante et durable d'impliquer les résidents dans l'amélioration de leur environnement local tout en créant des espaces agréables et bénéfiques pour la communauté.

Le projet de Jardins communautaires comprend :

- Une cartographie des espaces qui peuvent être programmés en jardins communautaires (des parcs, jardins d'écoles, des friches, pour créer des espaces de jardinage, des parcelles pour la culture de légumes, d'herbes aromatiques et de fleurs, ainsi que des espaces de loisirs comme des aires de pique-nique et des bancs.)
- Préparation d'un guide pour la réalisation et la gestion d'un jardin communautaire
- Accompagnement technique et suivi des jardins par la commune.

Ce programme a plusieurs effets :

Effets sociaux

Les jardins communautaires impliquent la participation active des résidents locaux dans leur conception, leur création, leur gestion et leur entretien. Cela renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Les jardins communautaires créent des occasions de rencontres entre les membres de la communauté, encourageant les interactions sociales et la création de relations amicales. Les jardins communautaires permettent aux générations plus jeunes et plus âgées de partager des connaissances et des compétences en matière de jardinage.

Les jardins communautaires peuvent accueillir des ateliers, des événements culturels, des cours de jardinage, des fêtes et d'autres activités qui enrichissent la vie de la communauté.

Effets environnementaux

Les jardins communautaires encouragent souvent des pratiques durables telles que le compostage, l'utilisation de techniques de jardinage respectueuses de l'environnement et la conservation de l'eau.

Les jardins communautaires offrent également des opportunités d'éducation environnementale et de sensibilisation à l'importance de la biodiversité, de la conservation et de l'agriculture urbaine.

Effets paysagers et urbains

En ajoutant des espaces verts, les jardins communautaires contribuent à l'amélioration de l'environnement urbain, en fournissant des zones de verdure dans les zones densément peuplées.

Effets économiques

Ressource Alimentaire Locale : Les jardins communautaires peuvent contribuer à la production alimentaire locale en permettant la culture de légumes frais et d'herbes aromatiques.

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.7. Centres d'intégration, d'éducation et de formation des personnes avec des besoins spécifiques

Description

Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis à travers :

- Des formations spécifiques
- Des programmes d'orientation et d'information aux familles

L'architecture de ces centres doit répondre aux normes internationales d'accessibilité pour les personnes avec des besoins spécifiques et accessibles par le transport en commun.

03 centres sont à prévoir et seront répartis géographiquement sur le territoire de la commune en privilégiant des sites bien desservis par le transport en commun :

- Cité el Khadhra (à l'est de la commune)
- Cité el Ouardia (sud de la commune)
- Cité Ettahrir (nord de la commune)

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.8. Diagnostic participatif pour définir les besoins en services et équipements des quartiers périphériques

Description

Le développement des quartiers périphériques à Tunis a généré des formes urbaines étalées, peu économes en territoire et un paysage urbain chaotique, conséquence d'un développement anarchique, d'un non-respect des cadres réglementaires ou d'un manque d'entretien des bâtiments et des espaces publics.

En opposition à cette forme de développement, les projets de requalification visent la consolidation des quartiers périphériques en cherchant à optimiser l'occupation de l'espace et la mise à niveau des infrastructures et des espaces publics et aidant à l'amélioration du paysage urbain par l'entretien des bâtiments et l'aménagement des friches urbaines.

Pour une requalification des quartiers périphériques basée sur un accès équitable à des services, des équipements et des espaces publics durables, sûrs et inclusifs et surtout répondant aux besoins des habitants et pour consolider et organiser les efforts autour des quartiers périphériques, le projet propose :

un diagnostic des besoins en services, équipements et espaces publics pour les quartiers périphériques de la commune de Tunis.

Le diagnostic comprend :

- Une large enquête avec les habitants des quartiers et la société civile
- Une cartographie de la société civile locale et des acteurs qui peuvent apporter un soutien technique et financier
- Un relevé des bâtiments qui peuvent être réaffectés, les friches à réaménager et les disponibilités foncières pour de futurs projets.

Les résultats de ce diagnostic serviront et orienteront les programmes publics de requalification des quartiers informels de la capitale

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Court terme

3.5.9. Parc d'accessibilité universelle : Un parc de loisirs pour les personnes avec des besoins spécifiques

Description

Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis.

Le Parc est un espace récréatif conçu de manière à offrir une expérience agréable, inclusive et adaptée à tous les types de handicaps. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de profiter pleinement des activités de loisirs en éliminant les barrières physiques et sociales.

Le projet ambitionne de doter la ville du premier parc en Tunisie offrant un environnement inclusif où les personnes handicapées peuvent développer leurs compétences, tisser des liens sociaux et profiter d'activités de loisirs adaptées à leurs capacités et à leurs intérêts.

A titre indicatif, voici quelques caractéristiques du projet :

- Aménagement physique : Le parc doit être conçu de manière à ce que les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les enfants puissent facilement y accéder et s'y déplacer dans l'espace (des rampes, des sentiers larges et plats, des surfaces antidérapantes, etc.)
- Équipements adaptés : Les équipements de jeu et de loisirs doivent être accessibles à tous. Cela peut inclure des balançoires adaptées aux fauteuils roulants, des aires de jeu avec des sols amortissants pour réduire les risques de blessures, et un mobilier (des bancs) conçu pour accueillir différents types de besoins.
- Signalétique et informations : Des panneaux d'orientation et d'information doivent être conçus en tenant compte des besoins des personnes ayant des handicaps visuels, auditifs ou cognitifs.
- Espaces calmes : Prévoir des espaces plus calmes et moins stimulants pour les personnes sensibles aux stimuli sensoriels excessifs, comme les personnes autistes.
- Aires de repos et d'ombre : Prévoir des zones ombragées avec des bancs ou des aires de repos pour les personnes qui pourraient avoir besoin de se reposer fréquemment.
- Toilettes adaptées : Mettre à disposition des installations sanitaires adaptées, notamment des toilettes et des lavabos accessibles en fauteuil roulant, ainsi que des dispositifs pour changer les couches.

Il est à noter que la programmation des activités et des évènements doit être inclusive, prenant en compte une variété de besoins et d'intérêts, et qui encouragent la participation de tous. Pour ce faire, il est recommandé d'impliquer les habitants, surtout ceux ayant des handicaps, dans la planification et la conception du parc pour s'assurer que les besoins sont pris en compte.

Territoire

Lac de Tunis (parc touché par la servitude de l'aviation civile).

Echéance

Court terme

3.5.10. Programme des 30 espaces publics inclusifs

Description

Le projet propose d'aménager sur plusieurs phases 30 espaces publics répondant aux normes internationales d'inclusivité et de durabilité.

Le projet consiste à :

- Développer un Handbook pour un design inclusif et durable des espaces publics dans le contexte tunisien : la participation, le choix des aménagements, le choix du mobilier, le choix de la végétation, le design, la gestion des espaces, gouvernance, biodiversité et climat locaux, mode de vie et besoins des habitants tunisien, normes d'accessibilité et inclusion...
- Définir une liste de 30 espaces publics répartis sur tout le territoire de la commune de Tunis, avec différentes échelles à aménager ou réaménager selon les normes d'inclusion et de durabilité.
- Une enquête pour proposer des contenus programmatiques adaptés aux besoins des habitants de Tunis
- Réalisation des 30 projets (aménagement ou réaménagement) sur une période totale de 10 années ;

Territoire

Ensemble des arrondissements

Echéance

Moyen terme

3.5.11. Centre d'accueil et de réinsertion pour la population vulnérable sans abri

Description

Ce projet vise à faciliter l'intégration socio-économique et l'inclusion des personnes et groupes vulnérables dans la commune de Tunis par la création de centres d'accueil de proximité prenant en charge la population vulnérable sans abri (SDF, femmes battues, enfants de la rue et population vulnérable)

L'architecture de ce centre répond aux normes internationales d'accessibilité pour les personnes avec des besoins spécifiques et offre un ensemble de services pour la

population sans abri : hébergement, repas, soutien social et médical, soutien psychologique et accompagnement pour réinsertion sociale et professionnelle.

Le centre serait idéalement aménagé dans un bâtiment désaffecté au centre-ville où se concentre la population sans abri et où la réinsertion est plus facile.

Territoire

Arrondissement bab Bhar

Echéance

Court terme

3.5.12. Les marchés communaux, espaces de centralité dans les quartiers périphériques

Description

Le développement des quartiers périphériques à Tunis en a fait des cités-dortoirs sous-équipés. Ces quartiers ont souvent développé de manière spontanée des espaces de commerces informels pour pallier au manque de marché municipal, mais aussi d'offres d'emploi. Les communes se sont dotées de marchés communaux qui n'ont pas pu attirer les commerçants ambulants pour s'y installer ou qui ont été convertis en marché de vêtements usagés.

Dans le but de cerner le commerce informel et construire de nouvelles centralités autour des marchés communaux, le projet propose une étude pour :

- Le diagnostic de la situation spatiale et sociale des marchés communaux dans les quartiers périphériques
- Une enquête auprès des commerçants et habitants pour cerner les besoins
- Des propositions de solutions de mise à niveau des marchés communaux pour les rendre plus attractifs pour les commerçants et les usagers (aménagement, équipements, gestion)
- Des solutions pour la consolidation de cette dynamique commerciale autour des marchés pour en faire des cadres de vie et d'échanges.

Territoire

Ensemble des Arrondissements

Echéance

Moyen terme

3.6. CHANTIER EFFICACITE, TRANSPARENCE ET REDEVABILITE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Vu le contexte actuel de transition, et en l'absence d'un cadre juridique claire définissant les compétences et les moyens des collectivités locales servant de base pour bâtir les projets de ce chantier, ce dernier n'a pas été traité. Néanmoins, nous présentons ici un projet pour la mise en place d'une structure de suivi et de mise en œuvre de la SDVT.

3.6.1. Suivi et la mise en œuvre de la stratégie de la ville de Tunis

Description

Pour assurer la mise en œuvre de la SDVT, on a besoin de créer un organisme qui :

- Veillera à l'exécution des projets stratégiques inscrits dans le plan d'action de la stratégie de la ville ainsi que les plans d'investissements communaux
- Continuera à promouvoir la dynamique de groupe en propulsant des projets partagés
- Essayera de propulser les futurs investissements des acteurs afin qu'ils correspondent aux objectifs stratégiques.

Les tâches à effectuer par cette structure :

- La coordination et l'animation des réseaux d'impulsion des projets stratégiques
- Le suivi des projets structurants et à court terme
- La recherche de financements pour l'implémentation ses projets
- Le développement du plan d'action à moyen et long terme et la mobilisation des ressources nécessaires – Le suivi des indicateurs de la SDV
- La mobilisation des acteurs démotivés ou des nouveaux acteurs
- L'implication de la société civile dans le développement du territoire métropolitain
- Les possibles coopérations entre la Commune et les composantes de la ville pour diffuser la culture de développement stratégique dans la société locale (citoyens, société civile...)
- La communication des résultats de l'implémentation de la SDVT à la Municipalité et au Comité de Pilotage.

L'équipe participante et composantes de la structure

La structure de suivi requiert une équipe multidisciplinaire expérimentée dans les domaines de développement économique, de la planification urbaine, du marketing, de la finance et des affaires publiques. Elle doit être présidée par un cadre à recruter et regroupant différentes compétences dont :

- Un coordinateur idéalement spécialiste en économie, en management ou urbanisme et ayant une expérience dans la conduite de projets à caractère participatif et multi-acteurs.
- Deux/trois spécialistes dans l'un des domaines suivants : économie-gestion, social, environnement, mobilité, urbanisme et communication.
- Cette équipe devra disposer des aptitudes suivantes :
- Une expertise dans la conduite de projets de développement local.
- Une expertise dans la mise en place de projets à dimension participative.
- Une connaissance approfondie du tissu local de la ville et du contexte institutionnel et politique.
- Une expérience significative de travail avec l'administration publique.

Les domaines de compétences

Cette structure joue un rôle crucial dans la gestion du développement urbain durable : elle vise deux objectifs ;

- Le premier concerne la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de la ville de Tunis
- le deuxième, c'est pour sa durabilité :
 - o analyser les données démographiques, économiques, environnementales et sociales pour identifier les besoins, les défis et les opportunités de développement ;
 - o assurer l'intégration des politiques et des plans sectoriels tels que les plans d'aménagement urbain, les plans de déplacement pour assurer une approche cohérente et coordonnée du développement urbain ;
 - o sensibiliser les populations sur les projets et réalisations ;
 - o communiquer régulièrement avec parties prenantes sur les progrès et l'avancement des projets.

2 scénarios sont possibles

1^{er} scénario : une structure interne à la commune. Il s'agit d'une direction municipale au sein de la commune appelée direction municipale de la planification stratégique chargée de mettre en œuvre le plan d'action de la SDVT et de promouvoir le développement économique et social de la région. Elle est présidée par un cadre supérieur et travaille sous la direction du maire/secrétaire général de la commune.

2^{ème} scénario : une structure externe à la commune. Il s'agit d'une structure externe à la commune sous la direction directe d'un organisme décentralisé de l'Etat comme le CGDR ou l'AUGT et dont les décisions et le suivi de son travail seront validés par un comité composé par les différents membres du COPIL.

Dans les 2 cas, la structure définie doit collaborer avec les acteurs locaux (tels que les municipalités, les organisations à but non lucratif) pour mettre en œuvre les projets du plan d'action.

Territoire

Métropole

Echéance

Court terme

